

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 5 septembre 2019 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay  
Siège #2 - André Ferland  
Siège #3 - Audrey Bédard  
Siège #4 - Réjean Labonté  
Siège #5 - Mario Chiasson  
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**142-09-19**

## **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AOÛT 2019
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Comptes fournisseurs au 5 septembre 2019
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
  - 6.1 - Service incendie
  - 6.2 - Sécurité civile
  - 6.3 - Renouvellement des conduites
  - 6.4 - Réfection du Centre civique
    - 6.4.1 - Réfection des rampes d'accès
    - 6.4.2 - Aménagement du terrain
  - 6.5 - Pépinière
  - 6.6 - Signalisation - route du 11<sup>e</sup> rang
  - 6.7 - Signalisation - Boul. Lessard
  - 6.8 - Entretien des chemins d'hiver
  - 6.9 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018
  - 6.10 - Vidange des boues / usine d'épuration
  - 6.11 - Programme d'aide à la voirie locale
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
  - 7.1 - Oeuvre des loisirs
  - 7.2 - OMH de Sainte-Justine / rapport financier 2018
  - 7.3 - Projet / Faire danser un village
- 8 - CORRESPONDANCE
  - 8.1 - FQM
  - 8.2 - Enjeux sur la gestion de l'eau
  - 8.3 - Association pulmonaire du Québec
  - 8.4 - Grenville-sur-la-rouge
  - 8.5 - Mini-Scribe
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

6.11 Programme d'aide à la voirie locale

ADOPTÉE

143-09-19

### 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AOÛT 2019

Le procès-verbal de la séance du 22 août 2019 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

### 4 - FINANCES

144-09-19

#### 4.1 - Comptes fournisseurs au 5 septembre 2019

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 5 SEPTEMBRE 2019

Chèque	Nom	Montant	Payé
C1900432	OEUVRE DES LOISIRS	51 212,00	51 212,00
C1900433	A.D.M.Q. ZONE BEAUCE-COTE-SUD	115,00	115,00
C1900434	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C1900434	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	272,52	272,52
	MARIO LAPIERRE	205,87	205,87
	LUC DEBLOIS	234,50	234,50
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	845,26	845,26
	PIERRE FOURNIER	285,00	285,00
C1900435	AON HEWITT	4 020,30	
C1900436	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	11 387,22	
C1900437	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	3 855,09	
C1900437	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	613,42	
C1900438	SSQ GROUPE FINANCIER	4 002,84	
C1900439	SOGETEL INC.	609,56	
C1900440	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	226,50	
C1900441	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24,00	
C1900442	COOP STE-JUSTINE	1 554,74	
C1900443	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	21 448,90	
C1900444	RÉGIE INTER DES ETCHEMINS	2 199,50	
C1900445	RÉGIE INTER DES DÉCHETS DE CJLLR	579,25	
C1900445	RÉGIE INTER DES DÉCHETS DE CJLLR	18 663,25	
C1900446	OMH DES ETCHEMINS	3 272,00	
C1900447	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	413,80	
C1900448	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	97,77	
C1900449	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	38,50	
C1900450	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	407,72	
C1900451	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	986,77	
C1900452	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	1 170,14	
C1900453	SERGE CARRIER ET FILS INC.	9 384,88	

C1900454	DORYFOR INC.	6,56	
C1900455	SIGNALISATION LEVIS INC.	1 544,58	
C1900456	LES PNEUS BEAUCERONS INC.	318,89	
C1900457	M.R.C. DE BELLECHASSE	26 825,00	
C1900458	UAP INC.	214,30	
C1900459	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	1 362,47	
C1900460	LES MAGASINS KORVETTE LTEE	20,67	
C1900461	EUROFINS ENVIRONEX	348,39	
C1900461	EUROFINS ENVIRONEX	212,67	
C1900462	EMCO DISTRIBUTION LTEE	335,92	
C1900463	MAINTENANCE INDUSTRIELLE MOBILE	308,13	
C1900464	GYRO-TRAC CORPORATION	779,81	
C1900465	MAKI COMMUNICATIONS GRAPHIQUES	224,20	
C1900466	LGC PRO LOGISTIQUE S.E.N.C.	97,55	
C1900467	AB TECH SERVICES POLYTECHNIQUES INC.	597,87	
	TOTAL	171 463,31	53 310,15
	SOLDE À PAYER	118153,16	
	ENCAISSE	-54709,33	

Sur une proposition de Linda Gosselin,  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

## 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

## 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

### 6.1 - Service incendie

Le conseil municipal est informé du dossier relatif à l'utilisation des boyaux du service incendie et ce, à d'autres fins que l'incendie.

145-09-19

### 6.2 - Sécurité civile

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été adopté le 20 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 9 mai 2018 et qu'il entrera en vigueur 18 mois après cette date de publication, soit le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE lors de leur séance de juin dernier, les municipalités membres de la Régie incendie du secteur est des Etchemins ont convenu que les dépenses engagées par les membres de ce comité intermunicipal allaient être payées par la Municipalité de Sainte-Justine et facturées par la suite aux municipalités parties à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE les travaux nécessaires à la préparation des procédures d'alerte et de mobilisation ainsi que les moyens de secours minimaux prévus au règlement provincial adopté conformément à l'article 194 de la Loi sur la sécurité civile sur le territoire des municipalités de Saint-Camille, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Magloire et Sainte-Sabine nécessiteront un investissement de temps considérable de la part du comité et des directeurs

généraux impliqués dans ce processus;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée à chacune des municipalités par l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec soit 16 500\$ pour chacune des municipalités, additionnée de la valeur de la contribution des municipalités reliée à cette aide financière soit 2 900\$ par municipalité;

En conséquence de ce qui précède,

Il est proposé par Marcel Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les recommandations du comité de sécurité civile pour la préparation des procédures d'alerte et de mobilisation et ce, de la façon suivante :

1. Lors des réunions, les élus membres du comité de sécurité civile ou les représentants nommés par leur municipalité, recevront une rémunération similaire à celle accordée par la MRC des Etchemins pour les réunions, soit 136.89\$ par réunion et les directeurs généraux et le directeur du service incendie recevront une rémunération selon leur taux horaire en vigueur dans leur municipalité respective ou à la Régie des incendies en plus des frais de déplacements;
2. Les heures de travail effectuées par les directeurs généraux ou employés municipaux seront payées selon leur tarif horaire respectif et ce, que ces heures soient effectuées sur les heures régulières de travail ou à l'extérieur des heures régulières de travail;
3. Une première contribution de 3 000\$ sera exigée de chacune des municipalités concernées et la facturation subséquente pour le remboursement de ces dépenses ou pour toutes autres dépenses nécessaires à la réalisation de ces travaux préparatoires sera transmise à chacune des municipalités concernées par le directeur général de la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

### **6.3 - Renouvellement des conduites**

Le conseil est informé de l'échéancier prévu pour la terminaison des travaux de réfection de la rue Principale.

### **6.4 - Réfection du Centre civique**

146-09-19

#### **6.4.1 - Réfection des rampes d'accès**

CONSIDÉRANT la demande de soumissions par invitation effectuée par la municipalité de Sainte-Justine en vue de l'exécution des travaux de réfection des rampes d'accès du Centre civique;

CONSIDÉRANT QU'UNE seule soumission a été reçue et jugée conforme soit celle de MAC Construction pour la somme de 90 716.16 plus taxes;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par MAC Construction pour l'exécution des travaux de réfection des rampes d'accès du Centre civique et ce, pour la somme de 90 716.16\$ plus taxes;

QUE ledit conseil accepte de reporter le délai de livraison des travaux au 15 juin 2020.

ADOPTÉE

147-09-19

#### **6.4.2 - Aménagement du terrain**

CONSIDÉRANT la demande de soumissions par invitation effectuée par la municipalité de Sainte-Justine en vue de l'exécution des travaux de réfection de l'aménagement du terrain au Centre civique;

CONSIDÉRANT QU'UNE seule soumission a été reçue et jugée conforme soit celle de Embellissements Langevin pour la somme de 36 500.00 plus taxes;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

Il est proposé par Audrey Bédard,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par Embellissements Langevin pour l'exécution des travaux de réfection de l'aménagement du terrain au Centre civique et ce, pour la somme de 36 500.00\$ plus taxes;

QUE ledit conseil accepte de reporter le délai de livraison des travaux au 15 juin 2020.

ADOPTÉE

#### **6.5 - Pépîne**

Le conseil est informé de l'état d'avancement du dossier visant à évaluer si nous devons effectuer la réparation de la pépîne ou si nous devons procéder à l'acquisition d'une pelle sur roues.

Une décision devra être prise à cet effet lors de la prochaine réunion du conseil.

148-09-19

#### **6.6 - Signalisation - route du 11e rang**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'installation d'une signalisation "ARRÊT" dans les 4 directions, à l'intersection de la route de la Station, du rang 10 est et ouest ainsi que de la route du 11e rang.

ADOPTÉE

#### **6.7 - Signalisation - Boul. Lessard**

Suite à l'analyse de la situation de la signalisation de la limite de vitesse sur le Boul. Lessard, le conseil municipal accepte que cette signalisation soit améliorée en indiquant correctement les zones de 50 km et de 30 km.

#### **6.8 - Entretien des chemins d'hiver**

Le conseil est informé que Pierre Fournier sera affecté à l'entretien des chemins d'hiver dans les rangs à titre de 3e employé sur une période de 13 semaines et que Claude Dion sera de retour à temps à son poste pour le début novembre.

#### **6.9 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018**

Suite à un problème informatique rencontré par le directeur général, le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018 n'est pas encore déposé au MAMH.

#### **6.10 - Vidange des boues / usine d'épuration**

Des démarches ont été entreprises avec 2 compagnies qui effectuent la revalorisation des boues des étangs aérés. Selon les premières informations

obtenues à cet effet, cela serait moins dispendieux de revaloriser ces boues que d'en disposer au lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC de Bellechasse.

149-09-19

### **6.11 - Programme d'aide à la voirie locale**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 115 407\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la Municipalité de Sainte-Justine informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet "Entretien des routes locales".

ADOPTÉE

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

### **7.1 - Oeuvre des loisirs**

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs.

150-09-19

### **7.2 - OMH de Sainte-Justine / rapport financier 2018**

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte le rapport financier 2018 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Justine pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018.

ADOPTÉE

### **7.3 - Projet / Faire danser un village**

Ce projet de la MRC des Etchemins vise à créer un événement de danse dans le but de faire rayonner les Etchemins en rassemblant les 13 municipalités et en impliquant les citoyens dans la promotion de notre territoire tout en renforçant le sentiment d'appartenance des citoyens.

Le tournage de cet événement se tiendra du 1er au 3 octobre prochain.

## **8 - CORRESPONDANCE**

### **8.1 - FQM**

La correspondance de la FQM a été transmise aux membres du conseil.

### **8.2 - Enjeux sur la gestion de l'eau**

Une rencontre d'information sur les enjeux de la gestion de l'eau aura lieu le 25 septembre prochain à Saint-Paul-de-Montigny.

### **8.3 - Association pulmonaire du Québec**

Cette lettre a pour but de sensibiliser la population aux campagnes environnementales initiées par l'Association pulmonaire du Québec en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux soient la campagne provinciale Villes et municipalités contre le radon ainsi que la Campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux.

**151-09-19**

#### **8.4 - Grenville-sur-la-Rouge**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur la Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions \$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver, Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'afin d'aider à financer ses frais de défense, d'expertise et de sensibilisation, la Municipalité de Grenville-sur-la Rouge a lancé la campagne de sociofinancement « Solidarité GSLR » avec l'objectif de recueillir 200 000 \$ en don et le soutien du plus grand nombre possible de municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens;

CONSIDÉRANT que la poursuite de 96 M\$ intentée par Canada Carbon représente un fardeau financier important pour les citoyens et un enjeu sans précédent et important pour toutes les municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Justine comprend les enjeux de ce dossier et désire appuyer cette campagne;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marcel Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine soutient moralement la Municipalité de Grenville-sur-la Rouge dans le règlement du litige l'opposant à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon.

ADOPTÉE

#### **8.5 - Mini-Scribe**

La revue Mini-Scribe de l'ADMQ est remise au conseil municipal.

#### **9 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

**152-09-19**

#### **10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h10.

ADOPTÉE

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

---

PRÉSIDENT

